

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T.

Excusés : LEROUX J. GEAIS J.

LOTISSEMENT IMPASSE DES JARDINS

La signature des actes est prévue mardi 30 janvier. Il faudra contacter la banque pour actualiser l'offre de prêt pour le financement des travaux.

CHOLET AGGLOMERATION

Broyages végétaux

Le broyage des végétaux de la commune est prévu cette semaine, le 16 et 17 janvier.

La prochaine édition pour les particuliers est prévue au printemps, date non communiquée à ce jour.

Culture

Mme Sylvie Clergeau adressera le programme *Itinérances saison 2024-2025* aux partenaires (école, bibliothèque...) pour se positionner sur une ou des actions. Elle ne souhaite pas s'impliquer dans un autre projet. Elle consacre énormément de temps à l'exposition programmée en juin prochain.

Une rencontre est programmée prochainement pour travailler sur l'exposition « Sur les bancs de l'école ». Elle fait part du nombre restreint de bénévoles s'étant associés à ce projet. Le conseil émet qu'il serait bon de contacter les anciens enseignants à la retraite pour étoffer ce groupe ou récupérer des informations.

Pouvoir de police

Le conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert des pouvoirs de police administrative spéciale en matière de publicité.

Zone d'accélération des énergies renouvelables

Suite à la concertation sur la période 30 novembre au 22 décembre 2023, le conseil municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables identifiées sur la commune.

DÉPÔT SAUVAGES

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une tarification pour les dépôts sauvages à l'encontre des contrevenants identifiés. Il sera appliqué le barème suivant :

- Constatation du dépôt : 60 euros
- S'ajoutera le temps d'intervention des agents qui sera facturé 40 € de l'heure. Si les agents ne peuvent intervenir en raison de produits ou matériaux potentiellement dangereux, le coût d'intervention d'une entreprise spécialisée sera facturé aux contrevenants.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

Un nouvel animateur a été embauché à compter de la rentrée scolaire de janvier jusqu'à juillet afin d'aider les tout-petits à déjeuner en raison de leur nombre important. Mme le Maire informe le conseil qu'un agent pour des raisons médicales sera en arrêt de travail à compter du 1^{er} février pour une période d'un mois. La commission va réfléchir à son remplacement.

Renouvellement Projet Educatif de Territoire

Le PEdT arrive à échéance à la fin de l'année scolaire. La municipalité doit réaliser l'évaluation de ce dernier et rédiger le nouveau projet. Mme le Maire va fixer prochainement des dates pour réunir l'ensemble des signataires et partenaires de ce projet axé autour de l'enfant.

DETR 2024

Une demande d'aide au titre de la DETR sera déposée pour l'aménagement de la cour de la maison de l'enfance pour son agrandissement, la fourniture et l'installation d'une clôture.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

On constate toujours la présence d'infiltrations sur le bâtiment. L'entreprise de couverture a procédé ces derniers jours à d'importants travaux pour résoudre ces problèmes. Un nouveau test (mise en eau du toit) a été réalisée ce lundi. Une réunion de chantier est prévue demain, le conseil espère que les résultats seront concluants.

Michel Chauveau présente au conseil un listing du matériel à acquérir pour équiper ce bâtiment : podium, tables, chaises... Le chiffrage est en cours.

Le conseil valide l'avenant n° 2 pour le lot n° 6 attribué à la société LMB Martin Frères. Il concerne des modifications au niveau des sanitaires enfants. La plus-value est estimée à 2 699.20 € TTC.

VOIRIE

L'entreprise a terminé le taillage des haies la semaine dernière.

Suite à l'extinction de l'éclairage public dans le bourg, des plots lumineux routiers seront commandés. Ils permettront de guider et d'orienter les usagers de la route dans les zones sensibles et compléteront ceux déjà mis en place.

Les panneaux « IntraMuros » seront installés sur les panneaux 30, sur le RD25.

La commission est toujours en attente du devis de la société PLANTAGENET pour les aménagements paysagers dans la commune.

BÂTIMENTS

Salle multisports

L'assureur, GROUPAMA, n'a pas pris en charge le deuxième moteur relevant le panier de basket.

Le devis de Thomas Connect a été validé pour le changement d'un inter différentiel lequel saute dès qu'un appareil est branché. Le coût des travaux est de 637.97 euros TTC.

L'entreprise Guinefoleau interviendra demain avec sa nacelle pour refixer les tôles du bandeau qui se détachent. Ce dernier est présent sur la commune pour le démontage des illuminations.

Église

L'entreprise Bordron n'a toujours pas adressé son devis pour réparer le chauffage de l'église.

Maison de l'enfance

La pompe à chaleur ne fonctionne plus. Le devis de réparation établi par l'entreprise Poudray a été validé. Les travaux sont estimés à 2 385.53 euros TTC (changement compresseur). Ces travaux font suite à l'orage du mois d'août 2023.

Une prise en charge a été demandée à l'assureur. Il s'agit de la deuxième intervention sur cet équipement, panne non détectée auparavant. L'assureur a mandaté le passage d'un expert.

Chapelle de Pitié

Michel Chauveau présente le devis de l'entreprise Racaud pour le nettoyage de l'édifice. Celui-ci est estimé à 1 020 euros. Le coût semble élevé, un autre prestataire sera sollicité pour obtenir une offre.

Matériels dans les salles autre que la salle des fêtes

Divers matériels (frigo, cendriers, lave-vaisselles...) seront acquis pour équiper les salles de la commune. Un listing a été présenté aux élus. Les devis sont en cours.

OGEC – CONTRAT D'ASSOCIATION

Le conseil municipal fixe le montant des crédits alloués à l'OGEC de La Plaine pour 2024 à savoir 730,02 euros par élèves des classes maternelles et primaires, domiciliés dans la commune et inscrits à la rentrée scolaire 2023-2024. Compte tenu de l'inscription de 100 élèves, la participation au fonctionnement de l'école privée François Denéchère s'élève 73 002 euros pour l'année 2024.

CONTRAT ASSURANCE GROUPE DU PERSONNEL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 17 juillet 2023, la commune a sollicité son rattachement à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1^{er} janvier 2024. Au vu du nouveau contrat groupe conclu par le Centre de Gestion, la commune a sollicité une offre auprès de GROUPAMA pour examiner les taux et les garanties. Après comparaison, l'offre la mieux-disante est celle proposée par GROUPAMA. Le conseil valide le projet de contrat d'assurance avec GROUPAMA afin d'assurer la collectivité aux risques statutaires, avec couverture des charges patronale, à compter du 15 janvier 2024.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - PRÉVOYANCE

Le CDG 49 dont la commune est affiliée, va engager avec les autres Centres de Gestion des Pays de la Loire, un marché régional qui permettra à l'ensemble des employeurs publics de la région de proposer une offre adaptée aux différentes problématiques rencontrées en prévoyance, à compter du 1^{er} janvier 2025, puis en santé, à compter du 1^{er} janvier 2026. Le conseil municipal a décidé de rattacher la collectivité à la consultation relative à la couverture du risque prévoyance.

DIVERS

Subvention APEL La Plaine

La commune accorde une subvention de 1 300 euros à l'APEL de la Plaine pour les travaux d'aménagement dans la salle de motricité (création de placards).

Anniversaire Mme Cochard

La doyenne de la commune aura 100 ans le 28 janvier prochain. Des élus et des proches se rendront à la maison de retraite de Coron le 31 janvier pour fêter cet événement. Un présent lui sera remis ce jour-là.

Collecte déchets spéciaux

Une collecte est programmée sur la commune le 16 novembre prochain de 9h30 à 11h30 à la salle multisports.

Soirée Pot au feu

Une demande sera faite auprès du SIEMML pour allumer l'éclairage public dans la nuit du 10 au 11 février.

Acquisition matériel service technique

Le conseil municipal valide l'acquisition d'une benne multi services au prix de 2 136 euros TTC auprès de la SARL Mat Anjou.

Dates manifestations 2024

- Inauguration salle des fêtes et restaurant scolaire : 4 mai
- Exposition « Sur les bancs de l'école se déroulera du 3 juin 14 juin 2024, à la salle des fêtes.

Prochaines réunions en 2024 : 12 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin, 15 juillet